

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017**Objet : COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD - CCI : CONVENTION ACTIPOLE**

Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

La Communauté de communes développe un parc d'activités à Virignin dénommé l'Actipôle Bugey Sud, dont la l'inauguration est prévue le 29 septembre.

Ce site comprend une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises et un incubateur avec pour vocation d'accueillir des entreprises sensibles au thème de la transition énergétique, de l'eau et des nouvelles technologies.

Avec une offre foncière de 6 hectares afin d'assurer le développement immobilier de projets "clés en main" et faciliter l'implantation d'autres prospects, l'Actipôle disposera de plusieurs équipements et services dont des salles de réunion, des ateliers et des bureaux.

Dans l'objectif d'un regroupement de tous les partenaires de l'économie en un même lieu, la CCBS propose à la CCI de louer un bureau au sein de l'Actipôle.

Ces locaux pourront être utilisés pour des rendez-vous des conseillers de la Chambre avec des porteurs de projets ou des entreprises, mais aussi pour accueillir des manifestations telles que des conférences ou des ateliers thématiques.

Aussi, une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Bugey Sud vous est soumise. La signature de cette convention devrait faire l'objet d'une conférence de presse, a priori lundi 10 juillet.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, donne son accord pour la signature d'une convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et la Communauté de Communes Bugey Sud, selon les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	30
- Nombre de voix pour	30
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président